



Comité des fêtes de Sailhan

"Es de Sailho"

Mairie

65170 Sailhan

Ass. N° :W652000336

esdesailho@gmail.com

Contact : Marcel : 06 44 11 48 12

Sailhan le 08 février 2023

## **Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire Mairie le 08 février 2023.**

Tous les adhérents ont été convoqués par mail et courrier :  
Les sympathisants et les sailhannais ont été invités par mail ou courrier.  
L'invitation a été mise en ligne sur le site internet de la commune

### **Ordre du jour :**

- Présentation et vote du rapport moral 2022 (Marcel).
- Présentation et vote du rapport financier 2022 (Marie-Christine).
- Vie de l'association.
- Adhérents.
- Élection d'un nouveau bureau.
- Propositions d'animation pour 2023
  - Médiathèque
  - Transhumance
  - Courses cyclistes
  - Débatou
  - Fête locale
  - Autres
- Questions diverses.

### **Compte-rendu :**

La réunion commence à 14h 00.  
Marcel remercie tous les présents pour leur présence et leur engagement pour l'association.  
Merci à Didier et Norbert qui sont présents aussi au nom de la commune

Nombre de présents :	17
Nombre de procurations :	8
Nombre de votants :	70
Quorum :	<b>35,71 %</b>

Le quorum étant inférieur à 50 % cette assemblée ne peut valider les décisions prises.  
Toutefois les différents points de l'ordre du jour ont été discutés et soumis à un vote de principe.  
Une nouvelle assemblée sera reprogrammée (action Marcel) et délibérera sans quorum sur les points soumis à vote.  
Un bulletin de vote sera joint à la convocation afin de permettre aux absents de s'exprimer. Les bons pour pouvoir seront aussi transmis.

Vous aurez donc trois possibilités :

Présence,

Pouvoir à un présent.

Vote par correspondance.

Le bulletin complété doit être transmis à l'association avant l'heure du début de l'assemblée .

Les point soumis au vote sont :

Le bilan moral,

le bilan financier,

le bilan prévisionnel,

l'élection du bureau.

#### **Présentation et vote du rapport moral 2022 (Marcel).**

Il est lu et présenté à l'assemblée puis soumis au vote d'acceptation.

Pour : 25

Abstension : 0

Contre : 0

Ce vote sera à confirmer lors de la prochaine assemblée générale

#### **Présentation et vote du bilan financier 2022 (Marie-Christine).**

Il est lu et présenté à l'assemblée puis soumis au vote d'acceptation.

Le bilan de l'exercice est 2173,50 €

Pour : 25

Abstension : 0

Contre : 0

Ce vote sera à confirmer lors de la prochaine assemblée générale

#### **Présentation et vote du bilan financier prévisionnel pour 2023 (Marcel).**

Il est lu et présenté à l'assemblée puis soumis au vote d'acceptation.

Le bilan de l'exercice est de 0€

Pour : 25

Abstension : 0

Contre : 0

Ce vote sera à confirmer lors de la prochaine assemblée générale

#### **Vie de l'association.**

En cours d'année le bureau s'est réuni 4 fois afin de traiter les différentes préparations d'animation.

Après chaque manifestation une réunion de debriefing permet de noter à chaud les remarques et surtout les points à améliorer. Ces réunions permettent aussi de préparer ensemble les manifestations à venir.

En 2022 toutes les animations prévues ont pu être réalisées.

En matière de travaux les seuils d'accès aux locaux de stockage ont été bétonné pour faciliter le passage des chariots porte-table et autres objets roulants.

L'aménagement du préau a été complété par l'installation d'une table inox avec évier ainsi que d'un piano professionnel, d'occasion bien sur ! Un congélateur est venu compléter nos équipements.

Une nouvelle guirlande à led a été testée avec succès pour sa facilité de mise en œuvre et ses économies d'énergie bien sur.

La municipalité a complété l'équipement en tables pour offrir confort et qualité d'accueil lors

des manifestations. Nous disposons à ce jour de 25 tables et de trois chariots pour leur transport.

En plus des subventions communales de 1200€ l'association a pu bénéficier d'un don de 200€ et de 740€ d'indemnités pour la prestation des signaleurs lors des épreuves cyclistes.

### **Adhérents.**

Il y a 77 adhérents dont 7 mineurs.

Didier B. souhaite connaître la répartition des provenances.

Il n'a pas été possible de donner cette réponse immédiatement mais hors réunion et après analyse du fichier la répartition est la suivante :

### Répartition adhérents



- hors 65
- Hautes-Pyrénées
- Sailhan résidence secondaire
- Sailhan résidence principale

### **Élection d'un nouveau bureau.**

Les statuts de l'association prévoient que les responsables du bureau soit élus annuellement par les adhérents réunis en assemblée générale.

En dehors des membres sortants aucune proposition de candidature n'est présentée. Les membres sortants acceptant de se représenter il est procédé au vote .

Pour le poste de secrétaire adjoint : Pierre Soulé-Artouzoul

Pour : 25  
Abstension : 0  
Contre : 0

Ce vote sera à confirmer lors de la prochaine assemblée générale.

Pour le poste de trésorier adjoint : Roselyne Guilbaud

Pour : 25  
Abstension : 0  
Contre : 0

Ce vote sera à confirmer lors de la prochaine assemblée générale.

Pour le poste de secrétaire : Rosa Soulé-Artouzoul

Pour : 25  
Abstension : 0  
Contre : 0

Ce vote sera à confirmer lors de la prochaine assemblée générale.

Pour le poste de trésorier : Marie-Christine Iglesias

Pour : 25  
Abstension : 0  
Contre : 0

Ce vote sera à confirmer lors de la prochaine assemblée générale.

Pour le poste de vice-président : Jean-Michel Maria

Pour : 25  
Abstension : 0

Contre : 0

Ce vote sera à confirmer lors de la prochaine assemblée générale.

Pour le poste de président : Marcel Soulé-Artouzoul

Pour : 25

Abstention : 0

Contre : 0

Ce vote sera à confirmer lors de la prochaine assemblée générale.

Le président fait remarquer que du sang neuf serait bienvenue.

Renée Grangé est reconduite à la commission médiathèque.

### Propositions d'animation pour 2023

#### Médiathèque

Pas d'animation spécifique de prévu.

Même si de nombreuses propositions sont fournies au niveau départemental ou national, (nuit de la lecture, festival films documentaire, premières pages, etc ...) la petite taille de notre section et la disponibilité des bénévoles n'ont pas permis de mettre en place de telles animations.

Toutefois rien n'est impossible et toutes les propositions seront étudiées.

Nous serons sans doute présents à Arreau le 1<sup>er</sup> avril pour la fête du livre jeunesse.

La permanence est assurée par 6 permanenciers le **mercredi de 16h 30 18h30**.

Si besoin elle peut être ouverte sur rendez-vous (demande par message à [esdesailho@gmail.com](mailto:esdesailho@gmail.com) ou SMS au 06 44 11 48 12)

En cas de fermeture de la médiathèque les ouvrages empruntés peuvent être retournés dans la boîte aux lettres de la mairie.

#### Prestations :

Une journée de préparation est prévu à la mi-mai afin de préparer physiquement la mise en place du préau.

Mise en eau,

Mise en service des WC,

Nettoyage des équipements.

Le programme pourrait être :

RV sur place à 14h (ou à 8h si des travaux plus conséquents sont à prévoir) pour les bénévoles disponibles.

Travaux.

En fin d'AM réunion de préparation des événements à venir,

Moment de convivialité gratuit et accessible à tous les adhérents.

Didier précise que pour les gros travaux de nettoyage du préau la commune peut solliciter le SIVOM pour cette intervention. J'en ferai donc la demande en temps opportun.

#### Transhumance

L'association est partante pour une organisation « classique » comparable à celle de l'année dernière.

La date arrêtée est celle du **vendredi 2 juin**.

Animations l'après-midi

Apéro et repas le soir (soupe et grillades)  
Animation musicale par un orchestre (déjà retenu).  
Samedi matin montée du troupeau au Rioumajou.  
Voir avec Fabrice et Anthony le cas échéant pour leur implication. (action Marcel).  
Une réunion ultérieure fixera les modalités de préparation.

### **Courses cyclistes**

Comme vous l'avez lu précédemment ces événements font maintenant partie de nos activités.

Pour le haute route nous ne serions à priori que peu concerné.

Loudenvielle - Hautacam le 7 juillet 2023.

Je garde toutefois contact avec les organisateurs.

Pour le triathlon des Pyrénées j'ai rencontré les organisateurs et nous sommes concernés d'autant plus qu'il souhaite utiliser Sailhan comme base pour l'organisation.  
C'est le **10 et 11 juin 2023**.

Ils souhaiteraient disposer de signaleurs pour la course cycliste et pour les épreuves de course à pied, à priori à Saint-Lary.

Le Balnéaman se déroulera lui en septembre.

Pour être signaleur il suffit de disposer du permis de conduire.

Plus d'infos à venir.

### **Débalto**

Il est programmé le jeudi 20 juillet sur toute la journée et en soirée.

Cette date a été choisie suite aux remarques faites en 2022.

Il se déroulera à la fois chez l'habitant pour ceux qui le souhaitent et sous le préau.

Dans ce cas il sera ouvert à tous les vendeurs.

Une animation, au moins la buvette, sera programmée toute la journée et le soir.

Cela demande une préparation plus lourde, administrativement parlant, mais devrait pouvoir être assurée car c'est la seule manifestation de juillet.

Plus d'infos à venir.

### **Fête locale**

Elle est fixée aux **samedi 12 et dimanche 13 août**.

Sa formule sera comparable à celle de l'an dernier.

Les animations musicales des deux toujours ont été retenues.

Pour le traiteur quatre demandes sont à ce jour en attente de réponses.

*Hors réunion : Une 5<sup>o</sup> demande a pu aboutir et une proposition orale a été faite pour les deux jours, à confirmer par écrit (action Hélène).*

Une animation supplémentaire pourrait avoir lieu le vendredi soir avec un concert de chanteurs à l'église. (action Brigitte et Gérard)

Plus d'infos à venir.

### **Questions diverses.**

Didier B. propose qu'une réunion entre associations de Sailhan ait lieu afin d'optimiser un calendrier commun.

Pas d'objection de notre part, bien au contraire.

Il propose que des manifestations se déroulent sur le site du moulin, des activités avec les jeunes et aussi l'utilisation de l'église.

La commune est fédérateur pour cette action.

Didier B. fait remarquer des problèmes de qualité de certaines boissons et le prix des consommations à la buvette.

Pour la qualité il s'agissait de bouteilles de produits « équivalent à des grandes marques » dont effectivement il a été décidé l'an dernier de ne plus se procurer.

*Extrait du CR bureau du 11 juin 2022 : Ne plus acheter de boissons imitation (Ice-tea et Perrier) qui se sont avérées de piètre qualité.*

Le prix des boissons à 1€ le verre et 2,5 € la bière ne semble pas excessif à l'ensemble de l'assemblée.

Didier B. fait des remarques sur l'affichage et la publicité de nos manifestations.

Effectivement il a peut être été déficient pour la débaltou 2022 mais en principe l'assemblée note qu'il a été assez efficace avec principalement les infos sur Radio Vallée d'Aure, affichage dans les campings et différents panneaux d'affichage. La diffusion par les adhérents sur les réseaux sociaux a aussi été largement pratiquée.

Seules les actions avec les offices du tourisme semble paradoxalement compliquées.

Didier B. propose aussi une animation autour d'un concours de pêche. Pourquoi pas, un animateur de l'association, pêcheur de préférence, serait un plus. Avis de candidature. Cela avait déjà été invoqué lors des années précédentes.

Il est aussi proposé des animations autour d'octobre rose ou du téléthon.

A voir en cours d'année.

Didier B. propose de compléter le stock de guirlandes et précise que la décoration du village en 2022 a été réussie. Gardons donc nos bonnes habitudes.

*Hors réunion : J'ai trouvé les guirlandes neuves devant ma porte. Merci à la commune.*

Une guirlande led sera approvisionnée par l'association.

Suite aux difficultés rencontrées l'an dernier pour l'utilisation du préau Didier précise que pour lui le stationnement des véhicules entre les manifestations doit être une priorité.

Marcel prend acte.

L'assemblée générale est close à 16 h 30.

Le vice président  
Jean-Michel Maria

Le président  
Marcel Soulé-Artouzoul

Diffusion :

Tous les adhérents.

Portail commune de Sailhan.